



Compte-rendu de la réunion ordinaire du Conseil d'Administration du 4 septembre 2023

Le Conseil d'Administration s'est réuni en présence de : Jean Perrin, Alain Le Gall, Daniel Le Diréach, Lysiane Caderon, Elisabeth Nicolle, Robert Déjardin, Yves Malvoisin, Didier Marchand, Françoise Renard, Françoise Teroute, Jacky Simon.
Absents excusés : Nicole Filliol, Danielle Philippe.

Infos diverses :

- Bilan opération Belambra

Sur juillet et août 36 personnes (24 en marche aquatique et 14 en rando pédestre) ont participé, à raison de 10€ par personne soit 380€ pour Guidel Rando. C'était une première expérience, le bilan reste à consolider avec la direction de Belambra, mais dans l'idée de renouveler l'été prochain pour avoir davantage de recul.

- Retour sur la réunion en mairie sur les mercredis découverte

Le principe présenté par le service petite enfance de la mairie de Guidel est de proposer des matinées découverte de 09h00 à 12h00 aux enfants selon 2 niveaux d'âge de 5 à 11 ans pour CM1 CM2 d'une part et les plus petits d'autre part, à partir de Prat Foën du 06 septembre au 03 juillet, activités en présence d'un animateur professionnel rattaché au centre.

La mairie propose une participation financière de 45€ par matinée pour l'asso intervenante, Pas d'objection à ce que Guidel Rando y réponde favorablement à partir du printemps.

Le président déclinera la sollicitation parallèle du « mercredi de la transition ».

- Réunion de Formation Continue le samedi 7 octobre à Guidel (La Villeneuve Ellé)
réunion bilan du comité départemental de la fédération, elle concerne la rando pédestre et le LCMA, et s'adresse à tous ceux qui ont suivi une formation depuis plus de 2 ans. Un mail sera adressé par la FFRandonnée à ceux qui ont été formés,
A préparer le circuit de rando de l'après-midi et la partie traiteur (Alain Le Gall).

- Réunion des Actifs Sentiers le jeudi 23 novembre après midi à Moustoir Ac
A relayer vers Claude et Christian.

- Réunion des dirigeants le samedi 25 novembre à Grand-Champ
mêmes dispositions de covoiturage que par le passé

- Dates prochains conseils : 02/10/2023, 06/11/2023, 04/12/2023, 08/01/2024

Forum des Associations le samedi 9 septembre à Guidel

- Prat Foën de 10h à 17h
- Matériel
- Volontaires pour tenir le stand : Présents Jean et Alain à la mise en place, 10h00 à 13h00 Françoise et Daniel, 13h00 à 15h00 Jacky et Alain 15h00 à 17h00 Yves et Françoise, Jean revient avant la clôture

Assemblée générale samedi 30 septembre 2023 :

- Invitations élus
- Organisation
- Diaporama : Contributions des uns et des autres, rappel chaque responsable de commission prépare sa présentation
- Recherche d'au moins 4 candidats
- Repas : Proposition : buffet froid, fromage, desserts apportés par les adhérents. Si trop de sucrés réorientation vers les salés éventuellement. Pétillant pour apéritif.

Communication TRO GWIDEL

Accord du CA pour reprendre langue avec l'agence de communication pour revisiter flyer et affiche en 2 ou 3 volets recto-verso afin de prévoir encarts de partenariats prioritaires ou non afin de récolter recettes supplémentaires au profit Guidel Rando (encarts par ex à 500 € pour partenaires majeurs ou 50€ pour autres partenaires), les maquettes seront à redessiner.

- Réunion à prévoir avant l'AG pour susciter le concours des adhérents volontaires à s'y impliquer,

Logiciel de gestion PEPS'UP :

- Présentation aux membres présents après avoir remercié pour leur travail Danielle Philippe, Laurent Mesnigé.
- Communication vers les adhérents à prévoir, argumentaire, soutien / aide... à formaliser avant l'AG par ex.

Pour info, nouveauté depuis cette rentrée 2023, le certificat médical n'est exigé désormais qu'une seule fois au moment de la première adhésion, par la suite l'attestation médicale suffit.

Questions / réponses :

- Vous avez la parole
- Rappel de l'article 8 du RI sur le covoiturage qui prévoit le principe de la « participation financière maxi fixée chaque année par le CA de juin pour la saison suivante, participation définie au départ », ce point a été traité lors du CA du 03 juillet. Participation validée à hauteur maxi de 30 centimes d'euro par km et par voiture sur la base de 4 passagers, ce point sera rappelé lors de l'AG.

Prochaine réunion le 02/10/2023 à 17h30 à la maison des associations, salle des bruyères